

AUTREVILLE INFOS

Avril 2024

Edito - Les mots du maire



Nous voici en avril 2024 et il reste donc deux années au conseil municipal pour terminer les projets promis en début de mandat. Le café associatif est en bonne voie et mobilise de nombreuses personnes d'Autreville. Les travaux à notre portée sur les voiries avancent. Après la rue des Acacias l'année dernière, nous entreprenons cette année la rénovation complète de la rue du Talimé ainsi que des reprises de voiries à différents endroits du village ou des étangs. L'église va pouvoir ouvrir de nouveau dès que l'entreprise en charge des travaux aura posé la corniche intérieure et retiré son échafaudage, normalement à la fin du mois de mai. L'architecte et le bureau d'études sollicités pour la transformation de la cour d'école et la création d'une salle communale moderne sous cette cour doivent rendre leur avant-projet avant la fin du mois. Ce sera le plus gros projet du mandat. Des terrains sont en cours d'acquisition rue de Sorbier et rue du Planté afin de permettre la création de parkings supplémentaires et une étude est lancée sur les accotements et l'éclairage public de la rue du Sorbier pour une réalisation en 2025. La rue du Planté n'est pas oubliée mais les travaux ne devaient démarrer que lorsque le futur lotissement serait aménagé avec la reprise des assainissements individuels des maisons de cette rue en assainissement collectif. Il faut également attendre que les deux terrains situés entre la rue du Talimé et la rue du Sorbier soient propriété de la commune. Au sujet du lotissement, nous manquons d'informations et le permis pour au moins une tranche d'aménagement n'est pas encore déposé à l'heure où j'écris ces mots.

Le conseil municipal a voté le budget de la commune lors de sa séance du vendredi 29 mars. Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité. Comme chaque année, ce bulletin d'information fait une large place aux comptes de la commune pour l'année 2023 et au budget prévisionnel de l'année 2024. Vous pourrez ainsi découvrir le programme des travaux pour cette année et le montant prévu de nos dépenses de fonctionnement. Notre budget de fonctionnement est en hausse avec un montant de plus de 517 000 €. Quant à nos investissements, le budget prévu se monte à plus de 243 000 €. Ce budget est important mais il faut rappeler que la commune d'Autreville supporte les charges des écoles du RPI et les salaires des ATSEM ainsi que le salaire de l'accompagnatrice du transport mais aussi des fournitures scolaires des deux écoles. Bien entendu, Millery nous reverse sa participation.

Je vous souhaite bonne lecture et un beau printemps à venir. Restons optimistes !

Le maire – Jean-Jacques BIC

SOMMAIRE

PAGE 2 – COMPTE ADMINISTRATIF 2023

PAGE 3 – BUDGET 2024 ET DETAIL DE CE BUDGET

PAGE 4 – LOTISSEMENT « AUX GRANDS JARDINS »

PAGE 5 – TRAVAUX REALISES – TRAVAUX PREVUS – CAFE ASSOCIATIF – NETTOYAGE DE PRINTEMPS

PAGE 6 – TAXE INCITATIVE ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

PAGE 7 – PAGE ENVIRONNEMENT – CHASSE AUX CEUFS

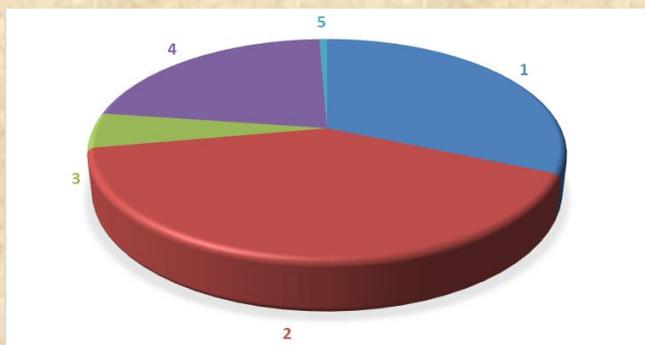
PAGE 8 – PAGES DES ECOLES DU RPI ET DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

PAGE 9 A 12 – PAGES DES ASSOCIATIONS ET DU PEL – FETE DE L'ETE 2024

LES COMPTES DE 2023

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 275 435,23 €.

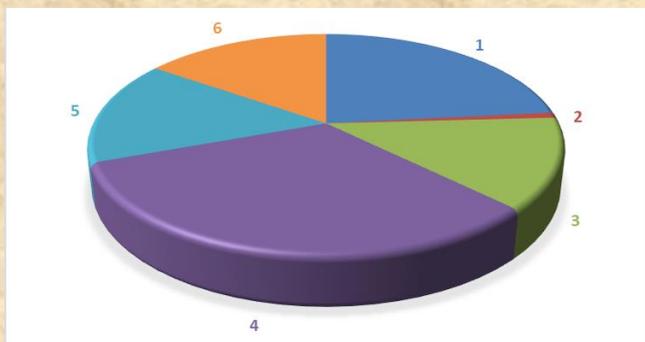
Les frais liés aux écoles et à l'accueil périscolaire sont à la charge du budget d'Autreville mais partagés avec Millery qui nous reverse sa participation au prorata du nombre d'enfants de la commune. La CAF nous a versé également une subvention pour l'accueil périscolaire.



- 1- Charges générales** (voiries, espaces verts, entretien des bâtiments, électricité, fournitures diverses, fournitures scolaires, ...) → 86 567,71 €
- 2- Charges de personnel** → 111 348,13 €
- 3- Prélèvements par l'Etat** → 15 197,00 €
- 4- Charges de gestion courante** (indemnités, associations, périscolaire, SIAMA, ...) → 60 564,08 €
- 5- Intérêts des emprunts, amortissements** → 1 758,31 €

Les recettes de fonctionnement d'un montant de 470 909,63 €

sont essentiellement liées aux impôts locaux, aux dotations de l'Etat et aux diverses locations et participations (dont celles de Millery pour l'école) et de la CAF pour l'accueil périscolaire. La Communauté de Communes nous a versé une dotation de solidarité de 21 994 €.



- 1- Résultat de fonctionnement reporté** → 109 944,14 €
- 2- Remboursements divers** → 3 686,01 €
- 3- Produits des services et du domaine** (locations, chasse, pêche, ...) → 62 512,19 €
- 4- Impôts et taxes, CCBPAM** → 150 560,20 €

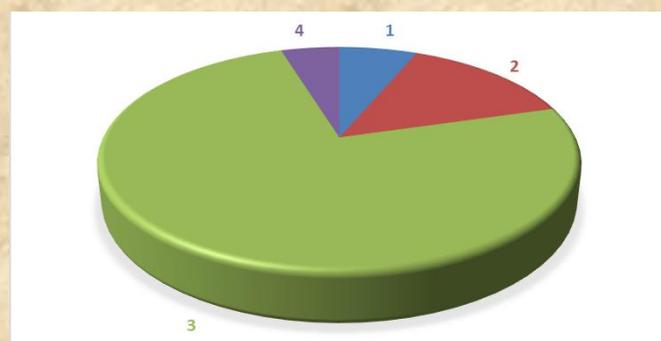
5- Dotations de l'Etat et participations diverses dont Millery (RPI) et CAF → 72 434,94 €

6- Autres revenus (EQIOM, salle polyvalente, appartement) → 71 772,15 €

A noter que nous avons perçu la troisième des 6 annuités versée par EQIOM pour l'exploitation de la gravière aux étangs soit 63 305 €.

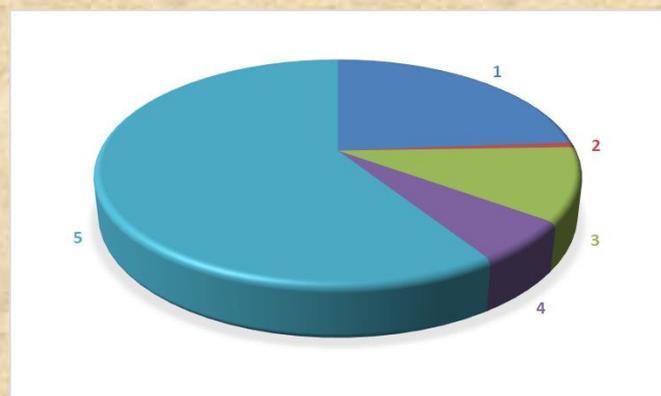
Un excédent de 195 474,40 € apparaît au résultat.

Les dépenses d'investissement ont atteint un total de 127 754,63 €



- 1- Remboursement capital emprunt** → 8 095,53 €
- 2- Logiciel de gestion et frais d'études cour d'école** → 18 061,20 €
- 3- Investissements réalisés** → 95 558,20 €
 - Rue des Acacias = 41 676 €
 - Colombarium = 14 400 €
 - Eclairage public = 36 283,20 €
 - Divers = 199 €
- 4- Cloison salle polyvalente** → 5 783,18 €

Les recettes d'investissement s'élèvent à 152 469,68 €

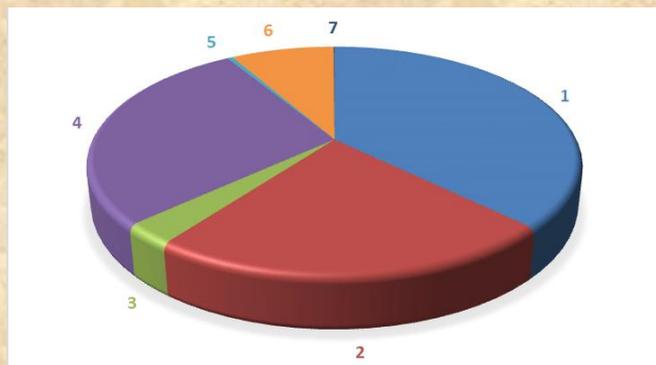


- 1- Résultat positif reporté** → 36 278,11 €
- 2- Vente parcelle** → 1 060 €
- 3- Dotations et taxes** → 16 061,57 €
 - Récupération de TVA = 7 809,39 €
 - Taxes d'aménagement = 8 252,18 €
- 4- Subvention éclairage public** → 9 070 €
- 5- Virement depuis le fonctionnement** → 90 000 €

LE BUDGET 2024

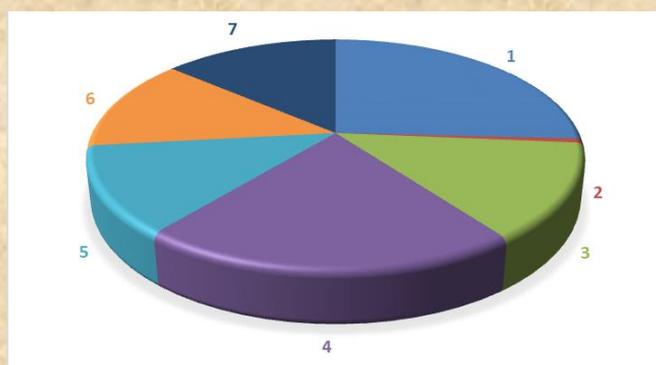
Préparé lors de séances de travail par le conseil municipal, ce budget prévisionnel 2024 a été voté à l'unanimité. En augmentation de 8,3% par rapport à l'année dernière, il prend en compte les travaux de voirie de la rue du Talimé. Il permet de programmer de nouveaux investissements et de faire face à des dépenses supplémentaires liées aux augmentations de salaires.

Dépenses de fonctionnement prévues : 517 667 €



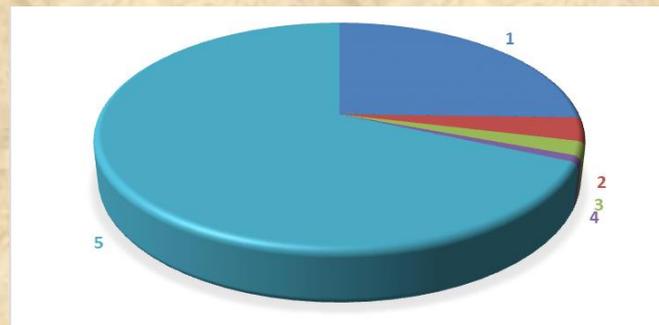
- 1- Charges générales → 193 140 €
- 2- Charges de personnel → 118 500 €
- 3- Prélèvement par l'Etat → 15 300 €
- 4- Virement à la section investissement → 146 000 €
- 5- Amortissements → 2 115 €
- 6- Indemnités, subventions → 42 274 €
- 7- Charges financières → 338 €

Recettes de fonctionnement prévues : 517 667 €



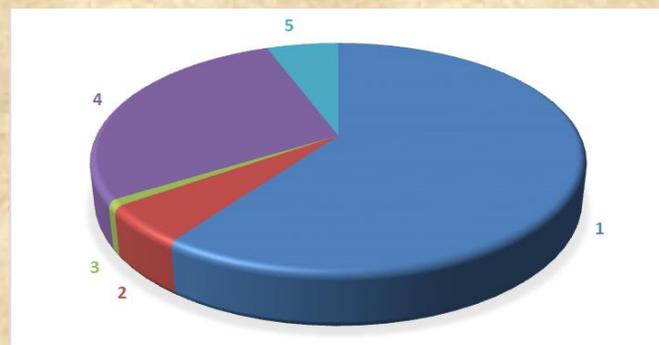
- 1- Excédent de l'année précédente → 133 446 €
- 2- Remboursements divers → 3 000 €
- 3- Produits des services et du domaine (pêche, chasse, AFR pour le périscolaire) → 69 838 €
- 4- Dotations, CCBPAM → 109 395 €
- 5- Fiscalité locale → 63 495 €
- 6- Dotations de l'Etat et participations diverses dont Millery (RPI) et SIAMA → 67 493 €
- 7- Autres revenus dont EQIOM → 71 000 €

Dépenses d'investissement prévues : 243 789 €



- 1- Déficit année précédente → 62 028 €
- 2- Remboursement emprunt → 8 200 €
- 3- Matériel bureau, école → 4 861 €
- 4- Investissements divers → 2 100 €
- 5- Investissements prévus (voir plus loin) → 46 600 €
5- Et mise en réserve plan d'eau → 120 000 €

Recettes d'investissement prévues : 243 789 €



- 1- Virement depuis le fonctionnement → 146 000 €
- 2- Vente de terrain à Dieulouard → 13 100 €
- 3- Amortissements → 2 115 €
- 4- Taxes, FCTVA, capitalisation → 68 755 €
- 5- Subventions demandées → 13 819 €

BUDGET 2024 – QUELQUES DETAILS

TAXES FONCIERES



A partir de 2021, la commune ne perçoit plus de taxe d'habitation sauf pour les résidences secondaires. Pour la compenser, l'Etat a prévu de redonner aux communes la part de taxes foncières perçues par le Département, assortie d'un mécanisme de compensation. Désormais, le taux de taxes foncières du département (17,24 %) s'ajoute au taux communal. Dans notre cas, notre volonté étant de ne pas augmenter cet impôt, l'ancien taux communal de 10,20 % est ajouté au précédent taux départemental de 17,24 % pour donner le chiffre qui sera inscrit sur l'avis d'impôt

foncier bâti soit 27,44 %. **Pas d'augmentation cette année pour la part communale qui restera au même taux.**

En revanche, nos impôts fonciers augmenteront tout de même mécaniquement. En effet, l'Etat a relevé de 4% le montant des bases d'imposition ce qui conduira à une hausse de 4% minimum.



INVESTISSEMENTS PREVUS

Le conseil municipal a programmé cette année

plus de **171 000 € d'investissements** répartis ainsi :

- Rue du Talimé = 38 600 €
- Acquisition de parcelles = 8 000 €
- Réserve acquisition plan d'eau = 120 000 €
- Mobilier et informatique école = 4 800 €



ACHAT DU PLAN D'EAU DE BELLEVILLE

La convention passée en 2014 avec les sociétés

EQIOM et GSM pour l'exploitation d'une carrière de granulats aux étangs prévoit le versement par EQIOM d'une contribution de 150 000 € sur 6 ans auquel s'ajoute le versement de 150 000 € supplémentaires sur 6 ans pour permettre à la commune d'acheter le plan d'eau de Belleville, propriété de la société EQIOM (HOLCIM).

Chaque année, nous constituerons donc une réserve de 30 000 € pendant 5 ans pour cette acquisition. Nous verrons ensuite ce que nous ferons de ce plan d'eau. **Le budget 2024 prévoit une réserve de 120 000 €.**



FINANCEMENT DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

L'accueil périscolaire « Bricoles et Galipettes », porté par l'Association Familles Rurales Millery-Autreville reçoit son financement des familles, de la CAF et des subventions communales. Un comité de pilotage composé de l'AFR, des maires et de parents valide les comptes et les tarifs chaque année comme prévu dans la convention qui nous lie.

Pour l'année 2024, le conseil municipal a voté une subvention de **11 600 €** à l'AFR. Cette somme comprend également la participation de la commune pour atténuer le coût des repas pour les enfants du village et aligner ce coût sur celui pratiqué par le Bassin de Pompey qui fournit les repas aux enfants de Millery. La commune de Millery a délibéré de son côté

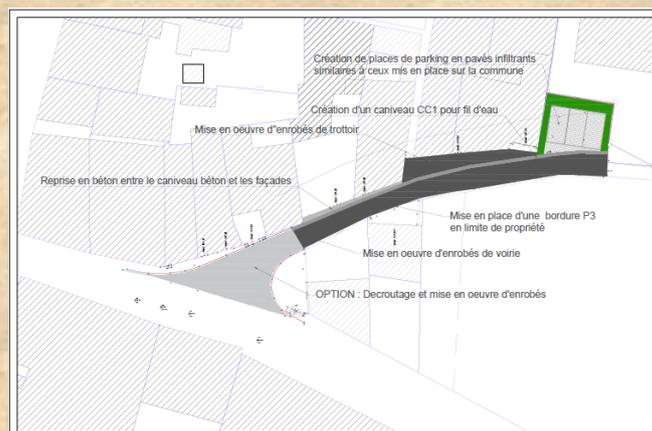
pour verser ses propres subventions pour un montant total de **24 674 €.**

LOTISSEMENT AUX GRANDS JARDINS



Le projet d'aménagement d'un lotissement à Autreville poursuit son parcours semé d'imprévus. Ce projet a été largement décrit dans un numéro spécial urbanisation d'Autreville Infos de décembre 2020, disponible sur le site de la commune. Le nombre de parcelles devra donc être revu à la baisse tout en préservant une viabilité économique à ce projet. **L'aménageur va déposer un permis d'aménager en deux tranches afin de contourner les obstacles, en conformité avec le SCOT et le Plan Local de l'Habitat de la CCBPAM. Le permis pour la 1^{ère} tranche devrait être déposé à la fin de ce mois. Le permis pour la 2^e tranche pourrait suivre l'année prochaine ou la suivante.**

TRAVAUX RUE DU TALIME



La voirie de la rue du Talimé va être rénovée cette année avec la création d'un caniveau central, la création de places de parking et la pose d'un revêtement en enrobé. Le SIAMA prendra à sa charge la reprise complète du réseau d'assainissement et pluvial ainsi que le raccordement du ruisseau du Talimé. Le montant total des travaux s'élèvera à 47 678 € dont 38 594 € pour la commune et 9 084 € pour le SIAMA. Une subvention de 9 648 € a été sollicitée auprès de l'Etat.

NOUVEAU TRANSFORMATEUR



ENEDIS a implanté un transformateur électrique à la pointe rue du Planté - rue du Sorbier. Il est destiné à récupérer la production photovoltaïque installée plus haut ainsi que des projets ultérieurs. Ce poste pourra également permettre de raccorder le futur lotissement. Cette installation est à la charge d'ENEDIS. La commune en a profité pour réaliser un aménagement provisoire de cette pointe. L'aménagement définitif sera réalisé l'année prochaine en même temps que la reprise de la rue du Sorbier.

CAFE ASSOCIATIF



La création du café associatif situé au 12 Grande Rue avance avec efficacité. Ce projet génère un fort engouement parmi les habitants de la commune. Une

trentaine de personnes aujourd'hui s'investissent à leur mesure dans ce projet. Dans un premier temps, des bénévoles, encadrés par des professionnels du bâtiment résidant à Autreville, ont entrepris la rénovation complète de l'ancienne salle des associations, la commune finançant les matériaux. A la fin, une salle accueillante, lumineuse et chaleureuse accueillera le bar et le mobilier du café associatif. Il sera également possible de profiter de la cour terrasse, elle aussi aménagée.



Une équipe travaille actuellement à la création d'une association et de ses statuts. C'est cette association qui aura en charge la gestion du café associatif. Le projet consiste à offrir aux habitants un lieu de rencontre, d'échanges, d'imagination, de créations de projets. Expositions, mini concerts acoustiques, café-débats, projection de films, après-midi récréatifs, repas partagés sont autant d'idées mises sur la table. Le café associatif ouvrira également son bar à certains moments de la semaine, mercredi après-midi, vendredi soir ou dimanche matin par exemple. Un bien beau projet que chacun peut rejoindre en contactant la mairie. Merci à tous les bénévoles !

NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Merci à l'AFR et au PEL qui ont organisé ce nouveau nettoyage de printemps et merci aux courageux bénévoles qui ont participé à ce nettoyage de notre environnement. Le temps plus que maussade ce matin ? Les occupations familiales du dimanche ? Un

désintéressé pour notre environnement ? Force est de constater que nous sommes hélas de moins en moins nombreux pour ce rendez-vous annuel. Fort heureusement, les bénévoles n'ont eu que peu de choses à ramasser et deux petites remorques ont suffi pour emporter les déchets vers la déchetterie. Pêcheurs et promeneurs font davantage attention semble-t-il...

TAXE INCITATIVE POUR L'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES



La **TEOMi** c'est parti !

Vos besoins doivent être recensés pour une **POUBELLE** adaptée



LES DÉCHETS, N'EN FAITES PLUS DES TONNES !

A partir du 1er janvier 2025 seuls les bacs enregistrés seront collectés.

Pour les usagers ne pouvant pas disposer d'un bac individuel, une solution adaptée sera proposée.

Inscrivez-vous :

Sur le site internet www.enquete9.com ou par téléphone au **03 72 75 00 90** du lundi au vendredi, de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h

Ça bouge du côté de nos poubelles et beaucoup d'habitants s'interrogent ! Voici quelques explications complémentaires à celles fournies sur le site du Bassin de Pont-à-Mousson.

TAXE INCITATIVE



L'Etat, notre environnement et notre porte-monnaie nous l'imposent, nous devons diminuer fortement notre production de déchets collectés dans les bacs à ordures ménagères.

Aujourd'hui, nous payons la taxe d'enlèvement en même temps que les taxes foncières. Ce sont

donc les propriétaires qui la payent et le taux de cette taxe est le même pour tout le monde.

La CCBPAM va instaurer une taxe incitative dès 2026, toujours sur les impôts fonciers mais modulée en fonction des déchets que produit chaque famille.

MODULATION DE LA TAXE



La taxe incitative comprendra **une part fixe** identique pour tout le monde pour financer le coût de la collecte et **une part incitative** pour encourager chacun à diminuer ses déchets non triés. Les poubelles ne seront pas pesées mais une puce enregistrera la levée du conteneur. Si je sors ma poubelle, elle est levée et je paye, si je ne la sors pas, je ne paye pas. Au final, moins ma poubelle sera levée, plus ma taxe sera diminuée. Une serrure pourra être posée sur le conteneur, uniquement s'il ne peut pas être rentré.

ENREGISTREZ-VOUS !

Inscrivez-vous :

Sur le site internet www.enquete9.com ou par téléphone au **03 72 75 00 90** du lundi au vendredi, de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h

Afin de permettre l'adaptation de votre conteneur et son enregistrement à votre nom, vous devez vous inscrire soit en appelant le numéro de téléphone soit sur le site internet dédiés (voir affiche). La démarche est simple et la mairie peut vous y aider si besoin. Un conteneur adapté à la taille de votre famille vous sera livré le cas échéant pour remplacer le précédent, trop petit ou trop grand. **Attention ! Les bacs non enregistrés ne pourront pas être collectés et les sacs noirs déposés à côté du conteneur ne seront plus ramassés !**

DECHETS ALIMENTAIRES COMPOSTABLES



Afin de limiter les déchets dans les sacs noirs, il est bien utile de composter les restes alimentaires. Facile quand on a un jardin mais plus compliqué quand on n'en a pas. Des bioseaux vont être

distribués gratuitement pour transporter les déchets alimentaires vers le bac à compost du jardin. Il est possible d'acheter un composteur à un tarif préférentiel. Il suffit de téléphoner à la CCBPAM.

Nous étudions la possibilité d'installer un composteur collectif en bas du village pour les personnes sans composteur individuel. Sera-t-il utilisé ?

DECHETTERIE ET SACS JAUNES

Une façon efficace et éprouvée de limiter nos déchets consiste à les recycler grâce aux sacs jaunes avec

désormais une collecte chaque lundi, aux bacs à verre et à papier situés en bas du village ou à la déchetterie. Une recyclerie intégrée à la déchetterie favorise le don d'objets divers encore utilisables par d'autres après nettoyage et petites réparations.

POUBELLES DANS LA RUE



Vous l'avez compris, il faudra plus que jamais rentrer votre conteneur et ne le sortir que quand il sera rempli. S'il reste devant la maison, il sera systématiquement levé peut-être sans raison. Rentrer le bac à ordures est également bien intéressant pour l'environnement de notre village et le respect de nos voisins. En cas d'impossibilité de rentrer ce bac, une serrure pourra être installée par le service déchets de la CCBPAM après contrôle de la situation du domicile. Si je dispose d'un garage ou d'une remise, je rentre ma poubelle.

NOTRE PAGE ENVIRONNEMENT

Désherbage des trottoirs



Avec le printemps les mauvaises herbes sur nos trottoirs et bords de rues prolifèrent. Le nettoyage de ces végétaux le long de sa façade incombe à chaque habitant. C'est une obligation légale mais, comme chaque année, nous faisons appel à votre sens civique pour donner à notre village un aspect propre et ne pas rajouter cette charge de travail à nos employés municipaux déjà bien occupés. Nous rappelons que

nous ne voulons pas utiliser de produits désherbants nocifs pour l'environnement et notre station d'épuration. **Aidez-nous !**

Horaires des travaux bruyants



Avec l'arrivée des beaux jours, certains d'entre nous vont entretenir leur jardin ou bricoler avec des outils bruyants alors que d'autres voudront profiter du soleil et du calme. Pour permettre à tous de profiter en bon voisinage de la saison estivale, nous vous rappelons les horaires autorisés pour les travaux bruyants :

- Du lundi au vendredi : de 8h00 à 20h00
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche : de 10h00 à 12h00
- Les jours fériés : de 10h00 à 12h00

Merci d'éviter de faire du bruit en dehors de ces créneaux et l'été sera beau pour tout le monde.

CHASSE AUX OEUFES



De la pluie et des chocolats au verger du Rouot

Pour la 3^{ème} année consécutive, la Clé des champs en lien avec les communes du RPI Millery-Autreville, a organisé une chasse aux œufs au verger pédagogique du Rouot.

Tous les enfants de moins de 12 ans des deux communes étaient invités à chercher les œufs tombés çà et là dans le verger. A 11 heures, la chasse s'est ouverte en même temps que la pluie s'est mise à tomber. Malgré cette météo humide et venteuse, parents et enfants ne se sont pas démotivés. Une douzaine de petits chasseurs d'œufs ont parcouru le verger et ses herbes hautes pour une collecte intéressante d'œufs factices. En échange, ils ont tous reçu un sac de vrais chocolats qu'ils ont pu déguster bien au chaud et au sec.



Domage que ce mauvais temps n'ait permis à personne d'apprécier le verger, ses arbres en fleur et le beau cadre de cet espace public de la commune. Merci à la commune d'Autreville et au comité des fêtes de Millery qui ont financé cette animation gourmande. Le trop plein de chocolat a été redistribué aux élèves des deux écoles n'ayant pas pu goûter à cette magie de Pâques.

ÉCOLE EMILE SCHMITT



C'est pour fêter Carnaval que tous les élèves du RPI se sont réunis à l'école Marguerite Reitz : de jolis déguisements, des activités pédagogiques mêlant petits et grands et un délicieux goûter préparé par les parents ont animé cette après-midi festive.

Nous avons poursuivi avec des sorties culturelles, notamment à la médiathèque de Dieulouard, à la salle de spectacle de Pont à Mousson pour finir par un spectacle musical à l'école.

Les élèves de CP ont participé à la fête du 100^{ème} jour de classe avec la classe de CP/CE1 de Millery. A

travers différentes activités autour du nombre 100, les élèves ont marqué et célébré le 100^{ème} jour passé à l'école !



Le club de gymnastique de Pont à Mousson nous a invité à une matinée sportive pour découvrir cette activité sportive. Des ateliers divers et variés pour apprendre à s'équilibrer, rouler, grimper, sauter que tous les élèves ont pu apprécier !

Nous poursuivons également nos activités sportives organisées par l'USEP. Récemment, les élèves de GS/CP ont participé à une ½ journée orientation.



Dans le cadre de la labellisation E3D (Ecole en démarche de développement durable), chaque classe traite de problématiques actuelles de société liées à l'éducation, l'alimentation, la santé, à la biodiversité ou encore aux énergies. Ainsi nous nous sommes engagés à mettre en œuvre des actions et projets durant ces derniers mois et au cours de l'année 2024/2025.

Tout d'abord, nous travaillerons sur la biodiversité en participant à « l'école en forêt », puis sur le tri des déchets, et, en partenariat avec l'association *La Clé des champs*, nous allons agir sur la préservation des écosystèmes grâce à un projet participatif autour du verger pédagogique.

S'y ajouteront l'éducation à la consommation raisonnée (avec intervention de l'infirmière scolaire), la valorisation des paysages, la sauvegarde du patrimoine végétal.

Nous finirons l'année scolaire sur une note plus sportive avec des Olympiades, une fête des écoles – vendredi 14 juin 2024 – alliant sport, danse et musique. A ce propos, une seconde réunion est prévue lundi 13 mai à 18h00 à l'école de Millery.

Pour les enfants nés en 2021, septembre 2024 marquera leur 1^{ère} rentrée scolaire : les inscriptions ont d'ores et déjà débuté. **Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, merci de me contacter au 03.83.24.90.75.**

ECOLE MARGUERITE REITZ



Grâce au programme « classe olympique » auquel nos deux classes sont inscrites avec les subventions des deux communes, nous bénéficions d'un cycle sportif avec des intervenants qualifiés. Nous allons donc avoir cinq séances par classe autour du basket.



Jeudi 14 mars, les élèves de CE2-CM1-CM2 ont bénéficié d'une séance de musée numérique grâce à la micro-folie du PEL. Ils ont pu observer plusieurs œuvres en lien avec le corps en mouvement. Ils ont ensuite créé la décoration de leur vase antique en choisissant un sport olympique.

Les élèves de CE2 ont reçu pendant deux matinées deux agents de la police municipale pour travailler sur leur permis piéton. Tous ont brillamment réussi le petit quizz de fin ! Bravo à eux!

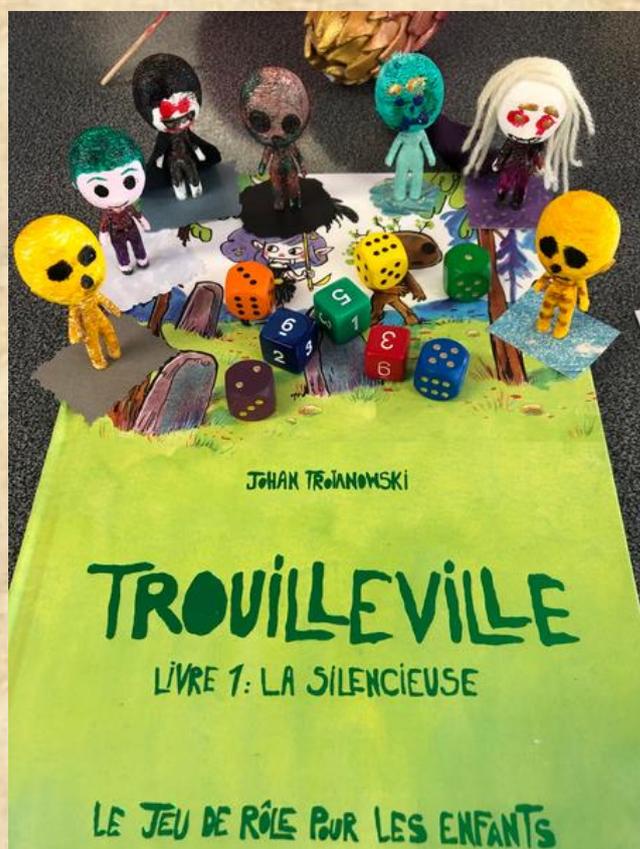
Sortie au Théâtre Gérard Philippe de Frouard : Les élèves de CP/CE1 ont assisté à un concert de rock

tropicaliste du groupe OURK au TGP de Frouard le lundi 25 mars.



Le jeudi 15 février, la classe des CE2 CM s'est rendue à la maison des sciences de Maxéville. Nous y avons fait des expériences sur le thème « esprit scientifique, esprit critique ».

BRICOLES ET GALIPETTES



En collaboration avec la baraque à jeux, la ludothèque Familles Rurales et la micro-folie du PEL, nous avons participé à un projet autour du jeu de rôle sur quatre séances le mercredi matin.

1^{ère} séance : Avec Maximilien, les enfants ont découvert ce qu'est un jeu de rôle, et ont participé à une enquête : Sarah a 12 ans, elle se réveille toutes les nuits les cheveux ébouriffés et sans sa couverture. Ils ont trouvé un monstre et ont réussi à l'attraper... Les enfants sont prêts pour une plus grande aventure

2e séance : Introduction au 2^e univers : chaque enfant a choisi son personnage, ses caractéristiques, son corps, ses faiblesses, ses points fort, son taux de

frayeur, son histoire, trois objets personnels et les ont dessinés.

3^e séance : Avec Pauline, les personnages du jeu de rôle ont pris forme dans l'imprimante 3D, c'était magique ! Ils mesurent environ 6 cm de hauteur, presque 1 heure d'impression par personnage. Pendant ce temps les enfants ont bricolé leurs objets, ils ont ensuite peint leur héros.



4^e séance : En direct de Trouilleville, les enfants ont aidé Baba Yaga à trouver des ingrédients pour une formule magique. A coup de dés, de discussions, de négociations, et de décisions, ils ont vécu leur jeu de rôle avec leur petit monstre et objets magiques. Presque 2 heures de jeu ! Ils en redemandent... Un grand merci à Maximilien de Familles Rurales et Pauline du PEL qui ont fait de ce projet une superbe aventure !

PEL – NOUVEAU BUREAU



Parmi les 15 communes qui composent notre PEL, Autreville a toujours été une commune investie dans le fonctionnement de l'association et plus intensément encore depuis 2020. Nos associations

locales proposent des actions mais des bénévoles s'investissent dans le fonctionnement du PEL en étant membres de son conseil d'administration.

Mercredi 3 avril dernier, ce conseil d'administration a élu un nouveau bureau comprenant 3 personnes d'Autreville dont 2 conseillers municipaux :

- Président du PEL : Jérémy Jay Reich qui coprésidera avec Vanessa de Lesménils
- Secrétaire du PEL : Mélanie ANDERSEN
- Trésorière du PEL : Sophie ROMAIN

Merci à eux pour leur engagement au service des familles et des associations !

CHASSE AUX LETTRES - PEL

Depuis le 30 mars et jusqu'au 5 mai, la chasse aux lettres organisée par le PEL est en place dans la commune cette année encore. Le principe : partir à la découverte des villages du territoire du PEL dont Autreville et Millery ! Muni d'un petit livret (disponible sur la fenêtre de la mairie) sur lequel se trouve un plan de chaque commune participante, partez à la recherche de mots inscrits sur des fruits (8 par commune) afin de compléter une histoire. Dans l'ordre, ou dans le désordre, visitez les communes participantes à savoir Vittonville, Champey-sur-Moselle, Bouxières-sous-Froidmont, Lesménils, Mousson, Atton, Sainte Geneviève, Ville au Val, Autreville sur Moselle et Millery. Le 19 mai lors de la Fête de la Rhubarbe de Port sur Seille, tous les

participants pourront se retrouver lors d'un moment convivial. Vous pourrez alors amener votre livret complété afin de participer au tirage au sort pour remporter un cadeau.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rapprocher de Marie-Astrid au 06 82 61 95 31 ou coordinationpel@gmail.com

NAISSANCES

Nous avons enregistré deux naissances dans notre commune en mars puis en avril. Notre population grandit ! Nous adressons nos félicitations aux parents et accueillons avec bonheur ces deux enfants à Autreville sur Moselle.



Lucie Traber est née le 9 mars 2024. Elle est la petite fille de Dylan Traber et Aline Hazotte domiciliés 1 route de Millery.



Maé Laurençot est né le 7 avril 2024. Il est le deuxième enfant de Romain Laurençot et Cathe-Lyn HANEN qui habitent 5 rue de la Forêt.

ELECTIONS EUROPEENNES



Une date à retenir ; les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024 de 8h00 à 18h00. Pensez à vous inscrire sur les listes électorales si vous êtes un nouvel électeur dans la commune.

CEREMONIE DU 8 MAI

Comme chaque année, la fin de la seconde guerre mondiale sera commémorée et vous êtes invités à cette cérémonie. Rendez-vous devant le monument aux morts dans le cimetière d'Autreville le **mercredi 8 mai à 9h00**. Un café brioche sera servi à la mairie à l'issue de la cérémonie.



NOUVELLE ENTREPRISE

06 76 40 06 34

Tiago-cardoso@laposte.net

PINHEIRO Tiago

Charpente - couverture - zinguerie - maçonnerie - isolation

EI PINHEIRO TIAGO
2 RUE DU PLANTE , 54380 AUTREVILLE SUR MOSELLE

Une nouvelle entreprise a été créée à Autreville. Nous communiquons ses coordonnées aux habitants que cela pourrait intéresser.

FETE DE L'ETE 2024



La Fête de l'été se déroulera cette année le samedi 6 juillet de 10h00 à minuit.

Jusque 18h00 environ, les associations dérouleront un programme très varié à destination des familles : jeux, stands, bricolage, poterie, cuissons Raku, calligraphie, expositions, ... sur la base de loisirs des étangs. Le programme définitif est en cours de finalisation et une affiche en préparation. Une restauration avec buvette sera prévue toute la journée.



A 18h00 commencera le programme de la soirée avec l'apéritif offert par la commune d'Autreville, des concerts, la restauration habituelle préparée par les bénévoles. Avant le dernier concert de la soirée, la nuit venue, le spectacle de feu qui avait dû être annulé l'année dernière sera joué à 22h30. Retenez cette date du samedi 6 juillet !

FESTIVAL L'AUTRE MOB'



C'est déjà le 3ème ! Rejoignez-nous le samedi 1er juin 2024 pour un festival exceptionnel en Lorraine ! Rock'n Roll et Mobylettes. Retrouvez le festival de la Mob en ce premier week-end du mois de juin ! Un week-end placé sous le signe de la fête et de la convivialité aux Etangs d'Autreville-sur-Moselle. Au programme : concerts, balade de cyclomoteurs anciens, animations familiales le dimanche, expo de

mobs, restauration et buvette, le tout dans un environnement champêtre ! Ouvert à toutes et tous, participation libre le samedi soir.

PROJET CINEMA - PEL

Tu aimerais être le réalisateur d'un film ?
Écrire le scénario, tourner les scènes et faire le montage ? Avec du matériel de pro ?
Alors ce projet est pour toi

PROJET CINEMA JEUNES 2024 AVEC LES RAISINS D'AUTREVILLE

MAIS C'EST QUOI ?

- ★ À PARTIR DE 14 ANS, C'EST L'OCCASION DE T'INVESTIR DANS UN PROJET QUI TE PORTERA DANS LES COULISSES D'UN TOURNAGE DE FILM !
- ★ C'EST LE MOMENT D'APPRENDRE À ÉCRIRE UN SCÉNARIO, DE TENIR UNE CAMÉRA, D'ÊTRE ACTEUR·RICE... EN ÉQUIPE, VOUS SEREZ MAÎTRES À BORD !
- ★ C'EST LA POSSIBILITÉ DE CHOISIR LA/LES ÉTAPES QUI T'INTÉRESSENT LE PLUS : PAS BESOIN D'ÊTRE PRÉSENT À CHAQUE INSTANT (SAUF SI TU LE SOUHAITES !)

LE SCÉNARIO
PENDANT LES VACANCES D'AVRIL, JOINS-TOI À NOUS AFIN DE CONSTRUIRE L'HISTOIRE DU FILM
LE 29 ET 30 AVRIL
ET
LE 2 ET 3 MAI 2024

LE TOURNAGE
DURANT L'ÉTÉ, ON PART AVEC NOS CAMÉRAS POUR ALLER TOURNER LE FILM
DU 6 AU 12 JUILLET 2024

LE MONTAGE
UNE FOIS UN FILM TOURNÉ, IL FAUT FAIRE LE TRI ET METTRE EN ORDRE LES IMAGES AFIN DE CRÉER LE FILM
AUTOMNE 2024

POUR DES INFOS SUR LES CONTENUS CONTACTE PAULINE!
PAULINE : 07.65.24.67.58 / MICROFOLIEPELTNT@GMAIL.COM

POUR T'INSCRIRE CONTACTE CLAIRE AU
06.64.38.11.21
PLACES LIMITÉES !

Autreville *INFOS* – Avril 2024

www.autreillesurmoselle.mairie54.fr

www.facebook.com/autreillesurmoselle/

Directeur de la publication : Jean-Jacques BIC

Rédacteurs : Mélanie ANDERSEN, Séverine DESSALLE et Jean-Jacques BIC

Merci à Marylène LAUTHE qui distribue nos publications.

Imprimé par nos soins

